

## QUI PEUT PARTICIPER ?

- Toute personne de 18 ans et + ou 16 ans et + avec le consentement écrit d'un parent ou un tuteur légal, qui devient membre de PARTAGE BELLECHASSE.
- Tout organisme à vocation sociale qui devient membre de PARTAGE BELLECHASSE.

## COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

- Je contacte PARTAGE BELLECHASSE pour participer à une rencontre d'information.

## QUE PUIS-JE FAIRE D'AUTRE ?

- Participer aux activités sociales.
- Participer aux comités de PARTAGE BELLECHASSE.



☎ : (418) 883-1587

#207

ou sans frais

1-866-523-4484 poste 207

Télécopieur :

(418) 883-1589

Courriel :

alphabellechasse.sisca1@gmail.com

Site Internet :

partagebellechasse.com

110-B, rue Principale  
Saint-Lazare (Québec)



*Un système d'échange gratuit de services, de connaissances, d'habiletés et de transport pour la population de la MRC de Bellechasse*



*« Dans Bellechasse, partager est une valeur bien ancrée ! »*

*Source : Steve Brisson*



## PARTAGE BELLECHASSE C'EST :

- Une monnaie d'échange (au lieu de l'argent)  
*Ex. 1h de couture = 1h de mécanique ;*
- Une plateforme web qui permet aux membres de créer et consulter des offres ;
- Une façon rapide de prendre contact avec les autres membres pour échanger des services (jour, lieu, heures à échanger, etc.) ;

## PARTAGE BELLECHASSE C'EST :

- Un babillard dans les municipalités ciblées avec les offres affichées, pour ceux et celles qui n'auraient pas d'ordinateur ni Internet ;
- Regrouper l'offre et la demande de services sur un territoire donné ;
- Élargir la possibilité d'échanges entre les membres utilisateurs ;
- Échanger entre plusieurs membres, contrairement à un simple principe de troc, une personne n'est pas nécessairement tenue de rendre à celle de qui elle reçoit.



## MERCI

## À NOS PARTENAIRES !



Caisse des Monts et Vallées de Bellechasse  
Caisse des Seigneuries de Bellechasse  
Caisse du Coeur de Bellechasse



Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, dans le cadre du Programme Solidarité et Inclusion Sociale Chaudière-Appalaches (SISCA), Volet 1, en collaboration avec le MESS (Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale).